



PAR COURRIEL

Québec, le 19 décembre 2025

[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2025-2026.305

[REDACTED]

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 18 novembre dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« Obtenir les documents détenus par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) concernant la mise en œuvre de la Règle de soins nationale – Activités de soins confiées aux aides-soignants. » (*sic*).

Au terme des recherches effectuées dans le cadre du traitement de votre demande, nous vous communiquons, sous l'onglet 1, les documents répondant au libellé de votre requête.

Aussi, nous vous informons que d'autres renseignements relèvent davantage de Santé Québec. Ainsi, conformément à l'article 48 de la Loi, nous vous référons à la responsable de l'application de cette loi au sein de cette organisation :

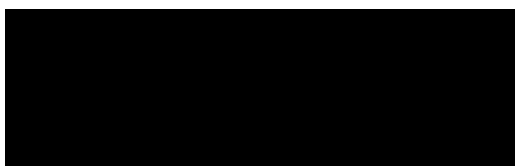
Madame Anne De Ravinel
Santé Québec
Directrice - Accès à l'information et
protection des renseignements personnels
2021, avenue Union, 10^e étage, bureau 10.051
Montréal (Québec) H3A 2S9
acces.documents@sante.quebec

... 2

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1).

Veuillez agréer, [REDACTED] l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur de l'accès à l'information et de la propriété intellectuelle

A large black rectangular redaction box covering the signature area.

Julien Sirois

p. j. 3